

Technicien en Agroforesteries

SIL Gestion des agroforesteries existantes et du bocage

Formation courte

- > La formation est un complément spécifique en agriculture visant l'obtention d'une SIL en Gestion des agroforesteries existantes et du bocage de niveau 5.
- > Caractériser le patrimoine naturel d'une ferme, d'un territoire.
- > Caractériser les potentialités de valorisation du patrimoine arboré d'une ferme, d'un territoire.
- > Réaliser un plan de gestion durable du patrimoine arboré d'une ferme, d'un territoire.

Contenu de la formation

- Modalités de gestion durable du bocage, intérêts et impacts des différentes pratiques
- S Potentialités de production et de valorisation du bocage,
- **♡** Utilisation d'un outil de gestion durable du bocage : l'outil PGDH,
- **⊗** Lien gestion durable et Label Haie,
- **⊘** Conduite de chantier de gestion et d'exploitation du bocage,
- ⊗ SIG.

Moyens et modalités pédagogiques

- · Salle de cours dédiée à la formation
- · Supports écrits
- · Equipement informatique
- Ateliers
- · Matériels professionnels
- · Internvetions de professionnels du secteur agroforestier
- · Equipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs techniques spécialisés, assistant de formation et accompagnateurs

⊘ Modalités pédagogiques

- · Alternance théorie/pratique
- · Intervenants professionnels
- · Echanges de pratiques
- Retour d'expériences
- · Stages en entreprise

cultive S réussite

Dates: 3 mars 2025

Durée: centre et 226h en entreprise

Financement: La formation, gratuite pour les personnes en recherche d'emploi, est financée par la région Pays de la du programme VISA Métiers 2023-2026 (lot 21). Elle ouvre droit à rémunération selon le statut du candidat avant l'entrée en

Autres possibilités de CPF, CPF de transition, VIVEA,













Modalités pratiques et inscription

S'inscrire auprès du centre : remplir un dossier de préinscription sur le site internet.

Réaliser des tests de positionnement et un entretien de motivation pour valider la cohérence entre le projet de formation et le projet professionnel du candidat.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

Modalités d'évaluation

Les acquis sont évalués par la mise en situation professionnelle d'évaluation (SPE) permettant de valider les unités capitalisables du référentiel.



Responsable pédagogique : Noémie SECHET - T. 02 41 68 60 00

Assistante formation : Aurélie YVINEC - T. 02 41 68 60 00 aurelie.yvinec@educagri.fr



Public concerné - Pré-requis

- · Demandeur d'emploi
- Salarié ayant une qualification ou une expérience professionnelle en lien avec le milieu agricole et/ou naturel
- Avoir un projet professionnel validé dans le domaine de l'agroforesterie
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 (BTSa) ou justifiant d'une expérience professionnelle significative en lien avec la filière

Conditions d'accès

Satisfaire aux tests de positionnement et à l'entretien de motivation organisés par le centre

→ lefresne-angers-segre.fr







Formation co-financée par l'État dans le cadre du PACTE



Ce projet est co-financé par le fond social européen plus (FSE+)

CFPPA Le Fresne Angers 38 chemin du Fresne 49130 Ste Gemmes sur Loire T. 02 41 68 60 00 cfppa.angers@educagri.fr